

INSTRUCTIONS DE COURSE

Régate du Président 2023

30/09/2023

Organisée par le Yacht Club du Pecq

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] (Discretionary penalty) dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à la règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification

1 REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 - les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile
- 1.5 - les règlements fédéraux
- 1.6 - le règlement particulier de navigation sur la Seine :
 - les règles de navigation fluviale
 - les navires commerciaux sont prioritaires
 - les pratiquants d'aviron peuvent être amenés à traverser la zone de course

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera communiquée au briefing et autant que possible sur le groupe WhatsApp : <https://chat.whatsapp.com/EgJVneFFof58IHnhmWLqS1>

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information groupe WhatsApp : <https://chat.whatsapp.com/EgJVneFFof58IHnhmWLqS1>
- 3.2 Le PC course est situé sur la pelouse du YCP
- 3.3 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller le canal **72**

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2 Les concurrents et les accompagnateurs devront arborer les accessoires de publicité distribués par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur la vigie du YCP
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 5 minutes après l'affalé de l'Aperçu

6. PROGRAMME DES COURSES

	De	À	Lieu
Accueil et inscriptions	9h00	10h00	YCP (pelouse)
Briefing	10h00	10h15	YCP (sous la vigie)
Mise à disposition et 1ère course à suivre	10h30	12h00	YCP
Pause déjeuner	12h00	13h30	YCP
Mise à disposition et 2ème course à suivre	13h30	16h00	YCP
Remise des prix	16h00	17h00	YCP

- 6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

Groupe OSIRIS (habitables) : Flamme n° 1

Groupe Intersérie Dériveurs : Flamme n° 1

8. ZONES DE COURSE

La zone de course est la Seine de PK 49 à PK 53

9. LES PARCOURS

Les parcours seront de type construit.

Les départs se feront uniquement dans le sens du courant.

Départ course 1	Entre la vigie comité et la ligne blanche rive opposée (YCP)
Arrivée course 1	Entre la vigie comité et la ligne blanche rive opposée (YCP)
Départ course 2	Entre la vigie comité et la ligne blanche rive opposée (YCP)
Arrivée course 2	Entre la vigie comité et la ligne blanche rive opposée (YCP)

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont les berges de la Seine et les navires à moteur.

12. LE DEPART

12.1 Départ Course 1 (YCP) : Ligne de départ entre la vigie comité (arborant le mât de pavillons) et la ligne blanche sur la rive opposée.

12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF 72 et si possible à l'aide d'un portevoix. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 5 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

14.1 Arrivée Course : Ligne d'arrivée entre la Vigie et la ligne blanche

14.2 [DP] Si le comité de course est absent quand un bateau finit, le bateau doit déclarer au comité de course son heure d'arrivée et sa position par rapport aux bateaux à proximité, à la première occasion raisonnable.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.2 Les bateaux ne finissant pas après le premier bateau + 225% du temps du premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles auprès du comité de course.
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins.

18. CLASSEMENT

- 18.1 2 courses au moins doit être validée pour valider la compétition.
- 18.2 Le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

19. REGLES DE SECURITE

- 19.1 [DP] [NP] Un élargement (sortie et retour) pourra être mis en place
- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 19.3 Le canal VHF utilisé en course est le 72
- 19.4 Utilisation du Bout dehors :
Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont de type rotomoulé et de couleur orange

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés : Pavillon ou flamme rouge
- 23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritiques peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs

25. PRIX

Les prix seront distribués comme suit : une récompense pour les 3 premiers de chaque classe.
Une récompense spéciale pourra être décernée suivant la compétition (trophée spécifique)
Des lots pourront être distribués à tous les concurrents

ARBITRES DESIGNES

Président du comité de course : Coline Gailleul